

Ministère de la Justice

Office National de Lutte Contre la drogue et la Toxicomanie



**FICHE TECHNIQUE DES JOURNEES D'ETUDE
SUR L'APPLICATION DE LA LOI N°04-18**

PROBLEMATIQUE

La loi n° 04-18 du 25 décembre 2004, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de drogue et de substances psychotropes se caractérise par des éléments nouveaux par rapport à l'ancienne législation.

Ces nouvelles dispositions préventives et curatives contenues dans cette loi concernent notamment :

- 1- L'expertise médicale à laquelle sont soumis les usagers de drogues illicites,
- 2- L'injonction thérapeutique,
- 3- L'abandon des poursuites judiciaires à l'encontre des personnes qui se sont conformées au traitement médical de désintoxication.

Sur le terrain, l'application de ces nouvelles dispositions rencontre un certain nombre de difficultés parmi lesquelles :

- 1- Le manque de clarté des procédures de mise en œuvre de la loi.
- 2- L'insuffisance des infrastructures de traitement des toxicomanes,

Dans le souci de contribuer à une meilleure compréhension des modalités d'application de cette loi et des textes subséquents, l'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie compte organiser sur ce sujet deux journées d'étude en collaboration avec le réseau MedNET de coopération dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la drogue.

OBJECTIFS DES JOURNEES D'ETUDE

Objectif principal

- Faciliter la mise en œuvre de la loi 04-18 dans ses différents volets,

Objectifs spécifiques

- S'informer sur l'expérience de certains pays dans le domaine de l'application de la loi sur la drogue,
- Améliorer les connaissances des personnels chargés de l'application des lois,
- Permettre l'échange et le partage de connaissances en vue d'une homogénéité dans la compréhension et la mise en œuvre des dispositions de la loi par tous les intervenants concernés,
- Renforcer les relations de collaboration et de suivi entre toutes les parties impliquées dans l'application de la loi.

PRINCIPAUX THEMES DES JOURNEES D'ETUDE:

- Expérience d'autres pays dans le domaine de l'application de la loi sur les drogues,
- Aperçu général sur le phénomène de la drogue en Algérie, sous tous ses aspects,
- Les spécificités de la loi n°04-18 du 25/12/2004,
- Le rôle des magistrats, des services de sécurité et des médecins dans l'application de la loi,
- Modalités de coordination entre les différents intervenants dans l'application de la loi.

ORGANISATEURS:

Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie en collaboration avec le Groupe Pompidou dans le cadre du réseau MedNET.

DEROULEMENT DES JOURNEES D'ETUDE:

Elles se dérouleront en séances plénières et en ateliers, le cas échéant.

DUREE:

02 jours

DATE :

05 et 06 mai 2009.

LIEU :

Cercle National de l'Armée.

PARTICIPANTS :

- 112 Magistrats,
- 30 Policiers,
- 30 Gendarmes,
- 30 Médecins,
- 05 Pharmaciens
- 11 Avocats.
- 07 Représentants du Département du Renseignement et de la Sécurité.

Total = 225 participants

ENCADREURS :

- Cadres de l'Office4
- Cadres du Groupe Pompidou2
- Experts nationaux 6
- Experts étrangers3

Total = 22 encadreurs

PRISE EN CHARGE :

ONLCDT et Institutions d'origine des participants : Transport, hébergement et restauration des participants nationaux.

- Documentation et supports pédagogiques

Groupe Pompidou :

- Transport et hébergement des encadreurs étrangers

PROGRAMME DES JOURNEES D'ETUDE

Le programme détaillé des journées d'étude sera élaboré ultérieurement en consultation avec les formateurs.